REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article N°L 2121-10 et 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

****

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira le

LUNDI 07 février 2022

à 19 H 00

Salle Brummel - 4, rue Brummel à Luc-sur-Mer

En séance publique (le nombre de participants autorisés à assister à la séance, retransmise en ligne, sera limité à 20 personnes, à distance respectueuse les uns des autres)

ORDRE DU JOUR :

1/ Approbation du **procès-verbal du 24 janvier 2022**

2/ Compte-rendu de l'activité des conseillers communautaires (art. L 5211-39 al. 2 du CGCT)

2-01 Compte-rendu du Conseil communautaire du 26 janvier 2022 à Plumetot

3/ Compte-rendu des **décisions du Maire** (article L2122-23 du CGCT)

3-01 …

4/ Ressources humaines

4-01 Rapport dans le cadre du débat du Conseil municipal sur la protection sociale complémentaire des agents territoriaux

5/ Finances

5-01 Demande de subvention au Département du Calvados (au titre des amendes de police) en soutien du projet « Etude, fourniture et pose d'un système de vidéo protection centralisée en mairie (caméras, enregistreurs, émetteurs, récepteurs, centre de visionnage sur réquisition…) raccordé sur le réseau d'éclairage public du SDEC ENERGIE (y compris les systèmes de gestion) »

5-02 Demande de subvention à l'Etat (DETR/DSIL) en soutien de l'opération conjointe avec Douvres de réaménagement de la rue du Bout Varin (RD 35)

6/ Convention / partenariat

6-01 Travaux RD 35 Rue du Bout Varin - Convention de Co maîtrise d'ouvrage avec la commune de Douvres-la-Délivrande

*Affiché le **03 février 2022***

MAIRIE DE LUC-SUR-MER (Calvados)

Le Maire
Philippe CHANU